

Poursuivre toujours
et encore la lutte
contre la pollution



ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Diminution globale de moitié,
en 10 ans, de la toxicité
des rejets sur l'ensemble
du bassin, à compter de la date
de publication du SDAGE

OBJECTIFS DU SDAGE

SYNTHÈSE PANORAMIQUE

Depuis l'établissement de l'état des lieux préalable au SDAGE, la connaissance en matière de contamination toxique des milieux a bien évolué, ce qui a permis notamment de préciser avec plus de certitude la liste des milieux particulièrement atteints. Si la lutte contre ce type de pollution doit être un souci permanent sur l'ensemble du bassin, ce sont ces milieux qui devraient faire l'objet dans les années à venir d'une attention toute particulière.

Parallèlement et progressivement, la connaissance doit s'affiner sur les origines de ces pollutions. Il convient maintenant d'identifier formellement et de hiérarchiser les rejets ponctuels, dispersés ou diffus à l'origine de ces altérations. De ce point de vue, la meilleure connaissance de la nature des micropolluants à l'origine des déclassements (métaux, hydrocarbures aromatiques, toluène, pesticides...) permet d'ores et déjà d'établir des liens relativement clairs avec la nature des activités humaines en cause.

Quelques programmes récents sur la Bienne, la Cance, l'Arly et le Chéran ont montré toute l'efficacité de démarches volontaristes et concertées puisque ces rivières identifiées initialement par le SDAGE comme fortement contaminées, ont connu une très nette amélioration de leur qualité. A ce jour cependant, trop peu de démarches sont initiées spécifiquement sur cette problématique et il convient impérativement que la liste des rivières prioritaires serve de support au lancement rapide d'actions.

Enfin, dans le domaine des radioéléments, on notera d'une part les avancées méthodologiques pour la définition d'un suivi radioécologique de l'hydrosystème Rhône, d'autre part la tendance favorable de l'évolution des rejets radioactifs.